POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS

2023 / 2025

2e GÉNÉRATION

VILLE DE Beauharnois

La Politique de la famille et des aînés « Deuxième génération » de la Ville de Beauharnois a été adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 14 février 2023 par la résolution # 2023-02-006573.

Pour tout renseignement concernant ce document, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire | 450 429-3546, poste 242
loisirs@ville.beauharnois.qc.ca

La Ville de Beauharnois a bénéficié d'un soutien financier du ministère de la Famille et d'un soutien technique d'Espace MUNI pour la mise à jour de sa politique.

Réalisation
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Ville de Beauharnois

Conception graphique
Communidée services conseils ltée

Crédit photos
Freepik - Shutterstock - iStock - Ville de Beauharnois

© Ville de Beauharnois
2023

Imprimé sur du papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz.

TABLE DES MATIÈRES

Mot d'Alain Dubuc, maire de la Ville de Beauharnois 03

Mot de Jocelyne Rajotte, conseillère municipale et responsable des questions familiales et des aînés 05

Introduction 07

La démarche 08

Comité de pilotage 09

Portrait de la population 10

Fondements de la politique 17
Définition, Valeurs, Principes directeurs, Champs d'action, Orientations et objectifs

Plan d'action 2023-2025 21

Orientations et objectifs 24

Comité de suivi 35

Conclusion et remerciements 35

LA FAMILLE

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

MOT DE M. ALAIN DUBUC

MAIRE DE BEAUHARNOIS

Depuis l'adoption de la dernière Politique de la famille et des aînés en 2015, la Ville de Beauharnois a connu des changements majeurs et accueilli de nombreux nouveaux citoyens.

À la famille traditionnelle s'ajoutent plusieurs autres types de famille, et nous nous devons de reconnaître cet apport et nous en inspirer pour créer un milieu de vie stimulant pour chacun des membres des familles beauharlinoises.

Les plus vieux d'entre nous, aussi appelés aînés, sont de nos jours tellement actifs! Ils sont une richesse précieuse pour une communauté, de par leur histoire et leur implication de longue date. Nous devons leur permettre de nous léguer leur héritage de vie.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil et moi sommes très heureux de vous présenter la nouvelle édition de la Politique de la famille et des aînés de Beauharnois ainsi que le plan d'action 2023-2025 qui en découle.

La réflexion derrière cette politique s'appuie sur quatre grandes valeurs qui sont importantes au conseil municipal, à savoir : l'accueil, la solidarité, l'équité et la créativité.

Un grand trait distinctif des Beauharlinoises et des Beauharlinois est certainement l'entraide et la générosité envers notre communauté. Nous souhaitions donc que cela émane de cette présente politique. Ces outils nous permettrons de réaliser des actions concrètes afin de rendre notre ville plus accessible, plus sécuritaire et de consolider son dynamisme.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Plusieurs mois y ont été consacrés, nous avons consulté les différentes générations qui évoluent à Beauharnois. Il y a donc, dans ce document, une partie de chacun de vous. Il nous appartient maintenant de le faire vivre!

Alain Dubuc
Le maire de la Ville de Beauharnois

MOT DE MME JOCELYNE RAJOTTE

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Ce fut pour moi un grand bonheur de pouvoir participer à la continuité de ce grand projet qu'est la Politique de la famille et des aînés de Beauharnois. Cela a été pour moi une expérience extraordinaire.

Comme la Ville subit présentement des changements importants avec l'arrivée de nouveaux résidents et la densification, ce projet est plus que jamais essentiel.

Le comité en place a consulté les résidents ainsi que les intervenants du milieu afin de prendre les meilleures décisions qui répondront aux besoins et aux attentes de nos citoyennes et de nos citoyens.

Je profite de l'occasion pour dire un grand MERCI à madame Anne Bouthillier, cheffe de division culture et vie communautaire à la Ville, pour avoir pris à cœur ce projet qui est un grand succès.

Je tiens aussi à remercier les représentants de chaque organisme partenaire pour leur participation ainsi *qu'Espace MUNI* pour avoir coordonner de main de maître le projet.

Merci à la Ville de Beauharnois de se soucier de la qualité de vie des Beauharlinoises et des Beauharlinois!

Jocelyne Rajotte
Conseillère municipale
Responsable des questions familiales et des aînés
District N° 1
Des Îles-de-la-Paix

LES AÎNÉS

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Introduction

Municipalité toujours en croissance, la Ville de Beauharnois souhaite, de façon continue, poursuivre la consolidation de ses services et l'amélioration du milieu de vie de ses citoyens.

Dans le souci de s'adapter aux besoins évolutifs de tous les citoyens établis chez elle, la Ville de Beauharnois a procédé à la révision de sa politique familiale. Adoptée en 2015, la *Politique de la famille et des aînés* est un outil précieux qui place les citoyens au cœur de ses décisions et qui vise l'épanouissement de tous les résidents.

De nouvelles données statistiques ainsi que le besoin de mettre à jour le plan d'action pour les années 2023 à 2025 font en sorte qu'en 2022, la Ville a procédé à l'actualisation de sa politique. Accompagnée dans ses démarches par Espace MUNI, la Ville de Beauharnois s'est aussi engagée à obtenir la reconnaissance *Municipalité amie des enfants*, en raison de son engagement à placer les droits des enfants au cœur de ses actions et à considérer les opinions, les besoins et les priorités des enfants dans la prise des décisions, l'adoption des politiques et l'élaboration des programmes publics.

À cette fin, la mise sur pied de la *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* a nécessité la mise en place d'un comité de pilotage formé d'élus, de membres de l'administration municipale, d'intervenants du milieu et de citoyens impliqués dans la vie communautaire. Ce vaste chantier de réflexion et de concertation est d'abord et avant tout un exercice rassembleur des forces vives du milieu qui travaillent de concert en vue de répondre aux besoins de tous les membres de la communauté.

La démarche

Malgré le début d'une pandémie mondiale en mars 2020, la démarche a tout de même poursuivi son chemin complétant les étapes nécessaires à l'élaboration de la Politique. Un portrait statistique des citoyens de la Ville de Beauharnois a été conçu. Un inventaire des ressources locales et des ressources régionales a été produit.

C'est à partir des résultats collectés dans le portrait qu'ont été construits 2 sondages : le premier s'adressant aux familles et le second aux aînés. Le but était d'aller tâter le pouls de la population face à leur milieu de vie, de recenser et d'identifier les besoins et de connaître leurs opinions au sujet du développement de la ville.

Le sondage, tenu en juin 2022, était disponible en version papier et électronique. Il a réuni pas moins de 148 répondants « famille » et 127 répondants « aîné ».

Les principaux faits saillants ont servi de repère afin de construire les groupes de discussion qui ont eu lieu au courant de l'été 2022. C'est par l'entremise de ces 4 groupes de discussion, soit la famille, les aînés, la jeunesse et les organismes communautaires que de nombreuses données ont été collectées, synthétisées et analysées afin d'établir des constats généraux.

La compilation minutieuse de ces données a servi de fondement aux réflexions menées par les membres du comité de pilotage en vue de mettre de l'avant des actions répondant aux besoins et aux aspirations exprimés par les familles, les aînés et la jeunesse.

L'ensemble des consultations ont abordé les dix champs d'action suivants : 1) espaces extérieurs et bâtiments; 2) habitat et milieu de vie; 3) transport et mobilité; 4) participation sociale; 5) loisirs; 6) respect et inclusion sociale; 7) communication et information; 8) santé et services sociaux; 9) sécurité; 10) réussite éducative et sociale.

Comité de pilotage

La réalisation de cette politique ne serait possible sans l'apport d'un comité de pilotage composé de représentants du milieu. Le rôle du comité est d'appuyer et de conseiller la Ville dans l'élaboration de sa politique, de contribuer à la documentation de la problématique, à l'identification des enjeux, à la détermination des orientations et à la formulation de propositions d'actions/mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Enfin, le comité participe aux exercices de consultations publiques qui sont tenus et contribue à la réalisation du plan d'action.

Un merci tout spécial à Caroline Gibeault, technicienne en loisirs, pour son aide précieuse dans l'élaboration de la politique, à Espace MUNI pour leur accompagnement ainsi qu'à tous les responsables de service pour leur implication dans l'écriture du plan d'action.

- **Jocelyne Rajotte**
  Conseillère municipale et élue responsable des questions famille-aînés (RQFA) ainsi que pour la reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE)
- **Anne Bouthillier**
  Cheffe de division culture et vie communautaire
- **Ariane Thériault-Morin**
  Agente de Programmation, de Planification et de Recherche en santé publique
- **Robert Bélisle**
  Club des aînés de Beauharnois
- **Carolyne Raymond**
  Maison des jeunes de Beauharnois
- **Jasmine Fougère**
  Halte familiale Beauharnois
- **Rodolphe Demers**
  Maison des enfants Marie-Rose
- **Lise Labbé Boyer**
  Citoyenne représentante « aînés »
- **Carole Leblanc**
  Citoyenne représentante « famille »

Portrait de la population

PRINCIPAUX CONSTATS

En 2022, la Ville de Beauharnois comptait une population de **14 412 citoyens, en hausse de 11,86 % depuis 2016.** Le reste de la province affiche une hausse moyenne de 4,1 %. Au cours des 10 dernières années, cela représente environ 2 400 nouveaux citoyens.

La venue de nouveaux citoyens apporte également l'arrivée de nouveaux visages. Bien que la moyenne dans la province est de 16,1 %, **la population de personnes issues de minorités visibles est passée de 1,2 % de visible à 3,7 %.**

14 412
habitants

2 400
nouveaux résidents en 10 ans

une hausse de
11,86 %
depuis 2016

Dans la province de Québec, la hausse moyenne est de 4,1 %.

En 2016, il y avait 1,2 % de minorités visibles.
Ce pourcentage a augmenté à 3,7 % en 2021.
Dans la province, on parle de 16,1 %.

CLASSES D'ÂGE

La démographie générale a changé dans les dernières années. La quantité de jeunes citoyens a grandement augmenté. Beauharnois est maintenant constituée à 5,7 % d'enfants de 0 à 4 ans alors que le reste de la province n'en compte en moyenne que 5 %. La tranche 0 à 14 ans représente également une grosse portion de notre population. **Cependant, les aînés demeurent encore la tranche d'âge la plus significative de notre ville**. Les 65 ans et plus représentent 21 % de la population.

POPULATION DE BEAUHARNOIS EN 2021 PAR CLASSES D'ÂGE

	0-14 ANS	15-24 ANS	25-34 ANS	35-44 ANS	45-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS +
BEAUHARNOIS	2 225	1 270	1 960	1 625	1 455	2 225	**2 880**
%	16,3 %	9,3 %	14,4 %	11,9 %	10,7 %	16,3 %	**21,1 %**

62,6 %
population active
15-54 ans

5,7 % des Beauharlinois ont entre 0 et 4 ans

5 % des Québécois ont entre 0 et 4 ans

ÂGE MÉDIAN

43,2 ans

La moyenne d'âge à Beauharnois est de 43,2 ans, alors qu'ailleurs au Québec elle est de 42,8 ans.

LES JEUNES

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Portrait de la population

SITUATION DES AÎNÉS

La proportion d'aînés a encore augmenté depuis 5 ans, passant de 20 à 21 %. Cependant, avec ce vieillissement de la population vient aussi un enjeu de logement. Bien que notre proportion de 55 ans et plus (37,4 %) soit similaire avec le reste de la province, nos places en résidences pour personnes âgées sont malheureusement limitées.

SITUATION DES JEUNES

Les jeunes représentent la 2e tranche d'âge la plus significative dans la ville. Cela représente une hausse de plus de 1 % au cours des 5 dernières années.

37,4 % des Beauharlinois ont 55 ans et +

37,3 % des Québécois ont 55 ans et +

En 2016, **15,1 %** des résidents avaient entre 0 et 14 ans

En 2021, c'est **16,3 %** des jeunes qui ont entre 0 et 14 ans

SCOLARISATION

Une hausse des niveaux de scolarité est observée à Beauharnois, comparativement à il y a 5 ans. **Le taux de diplomation a augmenté de 5 % et le taux d'étudiants aux études supérieures a augmenté de 3 %.**

Bien que ces pourcentages soient inférieurs au reste de la province, notre proportion de diplômés d'une école de métier est largement supérieure au reste de la province **(24,6 % pour les Beauharlinois** et 15,8 % pour le Québec).

21,7 % des Beauharlinois sont sans diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

18,2 % dans le reste de la province

24,6 % des diplômés ont obtenu un diplôme dans une école de métier

15,8 % dans le reste de la province

NIVEAU DE SCOLARITÉ

AUCUN
21,7 %

SECONDAIRE
24,9 %

ÉCOLE DE MÉTIER
24,6%

COLLÉGIAL
15,7 %

UNIVERSITAIRE
13,2 %

Portrait de la population

REVENUS DES MÉNAGES

La Ville de Beauharnois a un revenu médian des ménages privés dans la moyenne de la MRC et de la province du Québec.

REVENU MÉDIAN
DES MÉNAGES PRIVÉS
EN 2021

	Avant impôts	Après impôts
BEAUHARNOIS	69 500 $	60 800 $
MRC	66 500 $	58 400 $
QUÉBEC	72 500 $	63 200 $

SITUATION DES FAMILLES

Les familles résidentes de Beauharnois sont très représentatives du reste de la province. Cependant, le manque de places en garderie pourrait être un frein à l'accueil de nouvelles familles sur le territoire. En ce moment, à Beauharnois, on dénombre un manque de 96 places en garderie pour répondre aux besoins de la population.

Une moyenne de **2,2 personnes par ménage** (le standard québécois)

20,5 % sont des familles constituées d'un couple et d'au moins un enfant

17,4 % des familles sont monoparentales

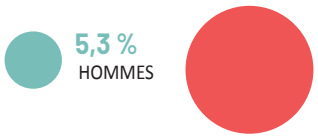

27,6 %
sont mariés

57,5 %
sont en couple

DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE

La Ville de Beauharnois est en pleine effervescence. Alors qu'en 2016, 40 nouveaux logements ont été construits, **en 2021, ce sont 327 nouveaux logements qui ont vu le jour.** Ce phénomène risque de s'accentuer encore plus avec la création de nouveaux parcs immobiliers sur le territoire.

À l'image des tendances un peu partout au Québec, Beauharnois observe une **hausse du prix des maisons unifamiliales** sur son territoire de près de **37 %** au cours de **4 derniers trimestres immobiliers.**

Avec le coût des maisons qui a augmenté aussi drastiquement au cours des dernières années, l'option de logement est plus que bienvenue et favorisera la venue de nouvelles familles.

Augmentation du prix de

24 %

pour les copropriétés

En 2016, **36 %** de la population était en logement

En 2021, c'est **37,3 %**

7,6 % des ménages éprouvent des besoins impériaux en matière de logement

LA FAMILLE

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Fondements de la politique

DÉFINITIONS

◊ Définition de la famille

La famille est un milieu de vie où des personnes unies par des liens affectifs multiples et variés se soutiennent et s'épanouissent. Du nouveau-né à l'aîné et à travers les générations se transmettent des valeurs, des connaissances et des souvenirs qui forgent au fil du temps l'authenticité et le caractère unique de chaque famille de Beauharnois.

Unité de base de la société, la famille crée une obligation de solidarité morale et matérielle censée protéger ses membres, tout en permettant à chacun d'apprendre, de s'épanouir et d'évoluer dans le respect mutuel et la collectivité.

◊ Définition d'une personne aînée

Tout en faisant partie intégrante de la famille, les aînés sont porteurs d'un héritage et d'un patrimoine individuel et collectif qu'ils partagent de diverses façons. Par leur transfert de connaissances, ils participent ainsi à l'enracinement et à la transmission de valeurs communes au sein de la communauté beauharlinoise.

◊ Définition d'un enfant

Également, la Ville de Beauharnois reconnaît que les enfants, de leur naissance à la majorité, sont des citoyens à part entière qui forgent leur identité et développent leur potentiel grâce à la richesse et à la bienveillance de l'environnement qui les entourent.

Fondements de la politique

VALEURS

Cette Politique de la famille et des aînés s'appuie sur les quatre grandes valeurs suivantes. Elles représentent les manières d'être et d'agir reconnues par notre communauté, tout en correspondant aux grands idéaux sur lesquels repose l'action de la municipalité.

◊ L'accueil

La Ville de Beauharnois est animée par le désir d'être un lieu inclusif et accessible favorisant le bien-être individuel et collectif. La diversité de ses citoyens et le respect de la valeur de chacun représentent une richesse et une fierté qui nourrissent le sentiment d'appartenance des Beauharlinois à l'égard de leur milieu de vie.

◊ La solidarité

La Ville de Beauharnois valorise la mise en commun des expertises, l'entraide et l'esprit communautaire. Fondée sur la cohésion et la collaboration, la solidarité s'exprime grâce à l'ouverture et à l'engagement des parties prenantes les unes envers les autres, ainsi qu'envers la population beauharlinoise au bénéfice de sa qualité de vie.

◊ L'équité

La Ville de Beauharnois reconnait l'importance d'un juste partage des ressources, basé sur la dignité et le principe d'égalité des droits. Les efforts de réduction des inégalités sociales et de lutte contre la discrimination s'inscrivent dans une volonté de justice sociale et d'une saine démocratie.

◊ La créativité

La Ville de Beauharnois se démarque par sa créativité, sa proactivité et son dynamisme. Elle contribue à l'idéation et à la mise en œuvre de solutions novatrices et adaptées aux besoins évolutifs du milieu.

PRINCIPES DIRECTEURS

La mise en œuvre de cette Politique et de son plan d'action aura pour assises les grands principes directeurs suivants :

- La valorisation et l'optimisation d'environnements favorables à la qualité de vie et au vieillissement actif des Beauharlinois en ayant un impact positif sur :
    - Leur participation au sein du noyau familial et de la communauté (environnement inclusif);
    - Leur sécurité (environnement bienveillant);
    - Leur santé (environnement adapté, accessible et de qualité).

- La proximité entre la municipalité, ses partenaires et ses citoyens afin de demeurer attentif à l'égard de la diversité des réalités des familles et des aînés de Beauharnois.

- Un leadership partagé qui s'appuie sur la reconnaissance des forces vives du milieu et de la nécessité d'agir ensemble.

URBANISME
TRANSPORT
ENVIRONNEMENT
LOISIRS ET CULTURE
VIE COMMUNAUTAIRE
SÉCURITÉ

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2023-2025

CHAMPS D'ACTION

Cette Politique priorise six champs d'action qui permettront à la Ville de Beauharnois d'agir sous plusieurs angles afin de contribuer au vieillissement actif et à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés du milieu, et ce, dans le respect de ses compétences municipales. Ces champs d'action sont :

1. Les loisirs, la culture et la vie communautaire;
2. Les parcs et les espaces publics;
3. La mobilité et le transport;
4. La sécurité;
5. L'occupation du territoire;
6. Les communications.

L'ensemble des services municipaux travaillera donc en étroite collaboration afin d'assurer le succès de la mise en œuvre du plan d'action de cette Politique.

ORIENTATION
ACTIONS
CLIENTÈLE
ÉCHÉANCE
RESPONSABLES
RÔLE
PARTENAIRES

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2023-2025

Le plan d'action qui suit, d'une durée de trois ans, a été élaboré à partir des besoins exprimés par les enfants, les familles et les aînés de Beauharnois dans le cadre des consultations de même qu'à partir des travaux de réflexion, de discussion et de priorisation du comité de pilotage.

Précisons que les « X » indiqués dans les trois colonnes portant sur les échéances signifient le moment où la Ville de Beauharnois débute l'action.

L'ensemble des services municipaux devra donc travailler en collaboration et en concertation afin de jouer un rôle de leadership auprès des différents acteurs locaux.

RÔLES DE LA VILLE

Pour mettre en œuvre cette Politique et son plan d'action, la Ville de Beauharnois entend jouer divers rôles :

- Leader, en étant maitre d'œuvre de la réalisation d'actions;
- Partenaire, en contribuant à la réalisation d'actions avec d'autres acteurs;
- Collaboratrice, en soutenant la réalisation d'actions;
- Ambassadrice, en représentant les intérêts des enfants, des familles et/ou des personnes aînées auprès des autres paliers de gouvernement et/ou de toute autre organisation pertinente.

Mention
Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA), Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des enfants (MAE)

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Les orientations et les objectifs suivants guideront les actions de la Ville de Beauharnois qui seront déployées durant la période 2023-2025 en faveur des familles et des aînés :

ORIENTATION 1	***Augmenter l'accessibilité aux équipements, aux infrastructures et aux activités de loisirs***
Objectif 1.1	Adapter l'offre de loisirs aux diverses clientèles
Objectif 1.2	Mieux faire connaître l'offre évènementielle et la programmation de loisirs en fonction des publics cibles

ORIENTATION 2	***Accroître l'attrait des parcs et des espaces verts***
Objectif 2.1	Faire connaître davantage les parcs et les espaces verts existants
Objectif 2.2	Améliorer l'expérience de fréquentation des parcs et des espaces verts par les enfants, les familles et les aînés
Objectif 2.3	Mettre davantage en valeur les parcs et les espaces verts offrant un accès à l'eau

ORIENTATION 3	***Améliorer la mobilité des enfants, des familles et des aînés***
Objectif 3.1	Contribuer aux déplacements actifs sécuritaires
Objectif 3.2	Favoriser l'utilisation du transport collectif
Objectif 3.3	Sensibiliser les usagers au partage sécuritaire de la route

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

ORIENTATION 4	***Favoriser le développement d'environnements bienveillants et inclusifs***
Objectif 4.1	Tenir compte davantage des besoins des personnes en situation de handicap
Objectif 4.2	Stimuler l'offre de logements abordables en collaboration avec les partenaires du milieu
Objectif 4.3	Poursuivre le soutien aux organismes du milieu
Objectif 4.4	Consolider l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents
Objectif 4.5	Renforcer la connaissance des citoyens à l'égard du milieu
Objectif 4.6	Valoriser la participation citoyenne et l'action bénévole

ORIENTATION 5	***Contribuer au développement du plein potentiel des enfants***
Objectif 5.1	S'impliquer dans la valorisation des métiers chez les enfants

ORIENTATION 1	*Augmenter l'accessibilité aux équipements, aux infrastructures et aux activités de loisirs*									
OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE*			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	F	A	2023	2024	2025			
OBJECTIF 1.1 Adapter l'offre de loisirs aux diverses clientèles	**1.1.1** Développer des ententes avec les écoles pour l'accès à des plateaux sportifs	X	X	X		X		Loisirs	C	Direction générale CSSVT
	1.1.2 Offrir des activités spécifiques aux enfants et aux familles	X	X		X			Loisirs	L	Organismes communautaires
	1.1.3 Offrir des activités spécifiques aux aînés			X	X			Loisirs	L	Organismes communautaires
OBJECTIF 1.2 Mieux faire connaître l'offre événementielle et la programmation de loisirs en fonction des publics cibles	**1.2.1** Poursuivre et bonifier la publication papier et Web du BVA et du BVI		X	X	X			Communications	L	Ensemble des services
	1.2.2 Trouver et déployer des moyens innovants pour rejoindre les enfants et les familles	X	X		X			Communications	L	
	1.2.3 Trouver et déployer des moyens innovants pour rejoindre spécifiquement les aînés			X	X			Communications	L	

ORIENTATION 2 *Accroître l'attrait des parcs et des espaces verts*

OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
OBJECTIF 2.1 Faire connaître davantage les parcs et les espaces verts existants	**2.1.1** Créer et diffuser une carte des parcs et des espaces verts et de leurs usages	X	X	X	X			Communications	L	Loisirs
	2.1.2 Rendre disponible, particulièrement pour les aînés, une version papier de la carte des parcs et des espaces verts et de leurs usages			X	X			Communications	L	Loisirs
OBJECTIF 2.2 Améliorer l'expérience de fréquentation des parcs et des espaces verts par les enfants, les familles et les aînés	**2.2.1** Augmenter le nombre de zones ombragées	X	X	X		X		Loisirs	L	Travaux publics
	2.2.2 Accroître le nombre de places assises	X	X	X		X		Loisirs	L	Travaux publics
	2.2.3 Intégrer le réflexe d'ajouter des installations sanitaires dans les projets de nouveaux aménagements ou de réfection d'aménagements existants	X	X	X	X			Loisirs	L	Ingénierie Urbanisme
	2.2.4 Installer une balançoire adaptée (pour personnes en situation de handicap) dans un parc	X	X			X		Loisirs	L	Travaux publics

* Clientèle : **E** (enfants) **F** (familles) **A** (aînés)

ORIENTATION 2	*Accroître l'attrait des parcs et des espaces verts*									
OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE*			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
OBJECTIF 2.3 Mettre davantage en valeur les parcs et les espaces verts offrant un accès à l'eau	**2.3.1** Organiser des activités permettant aux enfants et aux familles de découvrir les parcs et les espaces verts en bordure de l'eau	X	X		X			Loisirs	L	
	2.3.2 Organiser des activités pour les aînés leur permettant de découvrir les parcs et les espaces verts en bordure de l'eau			X	X			Loisirs	L	
	2.3.3 Donner la priorité à la revitalisation des parcs et des espaces verts en bordure de l'eau	X	X	X	X			Loisirs Urbanisme	L	

ORIENTATION 3 *Améliorer la mobilité des enfants, des familles et des aînés*

OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
OBJECTIF 3.1 Contribuer aux déplacements actifs sécuritaires	**3.1.1** Accroître le nombre de supports à vélos	X	X	X		X		Loisirs	L	Urbanisme Commerçants
	3.1.2 Analyser la possibilité d'intégrer une piste cyclable au centre-ville	X	X	X	X			Urbanisme Ingénierie	A & L	Loisirs
	3.1.3 Installer une borne de réparation de vélos	X	X	X		X		Loisirs	L	Travaux publics
	3.1.4 Améliorer le marquage et la signalisation des corridors scolaires	X	X			X		Travaux publics	L	Loisirs Urbanisme
OBJECTIF 3.2 Favoriser l'utilisation du transport collectif	**3.2.1** Faire connaître davantage l'offre de transport collectif local	X	X	X	X			Communications	L	Loisirs Organismes Commerçants CSSVT
	3.2.2 Mettre en place une initiative permettant aux aînés de se familiariser davantage avec l'utilisation du transport collectif local			X	X			Communications	L	Loisirs Organismes Commerçants CSSVT

* Clientèle : **E** (enfants) **F** (familles) **A** (aînés)

ORIENTATION 3	*Améliorer la mobilité des enfants, des familles et des aînés*									
OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE*			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
	3.2.3 Poursuivre les représentations auprès d'Exo et des autres instances concernées pour que le service de transport collectif local réponde aux besoins des Beauharlinois	X	X	X	X			Direction générale	A	Exo
	3.2.4 Ajuster certains arrêts aux besoins des usagers enfants et familles pour favoriser un accès sécuritaire à divers points d'intérêt	X	X			X		Direction générale	C	Loisirs
	3.2.5 Ajuster certains arrêts aux besoins des usagers aînés pour favoriser un accès sécuritaire, particulièrement aux commerces et aux résidences pour aînés			X		X		Direction générale	C	Loisirs
OBJECTIF 3.3 Sensibiliser les usagers au partage sécuritaire de la route	**3.3.1** Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes	X	X	X		X		Communications	A	Service de police SAAQ MRC
	3.3.2 Mettre en place une campagne de sensibilisation sur les traverses piétonnières	X	X	X		X		Communications	A	Service de police SAAQ MRC

ORIENTATION 4 *Favoriser le développement d'environnements bienveillants et inclusifs*

OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
OBJECTIF 4.1 Tenir compte davantage des besoins des personnes en situation de handicap	**4.1.1** Développer une politique d'accessibilité universelle	X	X	X			X	Loisirs	L	Ensemble des services
	4.1.2 Ajouter un pictogramme « activité accessible » dans la programmation de loisirs	X	X	X	X			Loisirs	L	Communications
OBJECTIF 4.2 Stimuler l'offre de logements abordables en collaboration avec les partenaires du milieu	**4.2.1** Évaluer la possibilité de créer un fonds favorisant le logement abordable	X	X	X		X		Direction générale Urbanisme	L	Loisirs
	4.2.2 Poursuivre les efforts de représentation auprès des instances gouvernementales concernées		X	X	X			Direction générale	A	Loisirs Urbanisme
OBJECTIF 4.3 Poursuivre le soutien aux organismes du milieu	**4.3.1** Mieux faire connaître l'offre de service des organismes du milieu, notamment en créant et en mettant à jour un bottin des ressources	X	X	X	X			Loisirs Communications	L	Organismes communautaires CISSS-MO
	4.3.2 Réaliser une campagne de sensibilisation sur la bientraitance envers les aînés			X		X		Communications	C	Organismes communautaires CISSS-MO
	4.3.3 Soutenir le réseautage entre les divers organismes et la Ville	X	X	X	X			Loisirs	C	Organismes communautaires CISSS-MO

* Clientèle : **E** (enfants) **F** (familles) **A** (aînés)

ORIENTATION 4	*Favoriser le développement d'environnements bienveillants et inclusifs*									
OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE*			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	F	A	2023	2024	2025			
	4.3.4 Poursuivre la participation à des tables de concertation	X	X	X	X			Loisirs	C	
	4.3.5 Poursuivre la participation aux instances de concertation dédiées aux aînés			X			X	Loisirs	C	
	4.3.6 Développer une politique de reconnaissance des organismes du milieu	X	X	X	X			Loisirs	L	Direction générale Organismes
OBJECTIF 4.4 Consolider l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents	**4.4.1** Élaborer et mettre en place un outil d'accueil des nouveaux résidents		X	X		X		Loisirs Communications	L	Organismes communautaires
	4.4.2 Organiser une journée festive pour l'accueil des nouveaux résidents	X	X	X	X			Loisirs	L	Organismes communautaires
OBJECTIF 4.5 Renforcer la connaissance des citoyens à l'égard du milieu	**4.5.1** Mettre à jour, publier et rendre disponible annuellement le guide du citoyen		X	X		X		Communications	L	Ensemble des services Organismes communautaires Commerçants
	4.5.2 Rendre disponible, particulièrement pour les aînés, une version papier du guide du citoyen			X		X		Communications	L	Loisirs

ORIENTATION 4 ***Favoriser le développement d'environnements bienveillants et inclusifs***

OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	**F**	**A**	2023	2024	2025			
OBJECTIF 4.6 Valoriser la participation citoyenne et l'action bénévole	**4.6.1** Élaborer et mettre en œuvre un ou des mécanismes de consultation des enfants et des familles sur des enjeux les touchant directement	X	X		X			Loisirs Communications	L	Ensemble des services
	4.6.2 Élaborer et mettre en œuvre un ou des mécanismes de consultation des aînés sur des enjeux spécifiques les concernant			X	X			Loisirs Communications	L	Ensemble des services
	4.6.3 Créer et animer un ou des comités ad hoc jeunesse thématiques	X				X		Loisirs	L	Organismes communautaires
	4.6.4 Faire connaître davantage les occasions de bénévolat		X	X		X		Loisirs Communications	C	Organismes communautaires

* Clientèle : **E** (enfants) **F** (familles) **A** (aînés)

ORIENTATION 5	*Contribuer au développement du plein potentiel des enfants*									
OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE*			ÉCHÉANCE			RESPONSABLES	RÔLE	PARTENAIRES
		E	F	A	2023	2024	2025			
OBJECTIF 5.1 S'impliquer dans la valorisation des métiers chez les enfants	**5.1.1** Tenir un salon des métiers	X					X	Loisirs	L	Organismes communautaires CSSVT
	5.1.2 Organiser des journées de stage d'un jour en favorisant les liens intergénérationnels	X		X	X			Loisirs	L	Organismes communautaires Commerçants
	5.1.3 Instaurer des journées parents-enfants pour les employés de l'hôtel de ville dans le but de faire découvrir les professions et en faire la promotion	X	X		X			Ensemble des services	L	

Conclusion et remerciements

COMITÉ DE SUIVI

Le Comité de suivi a pour mandat d'assurer la réalisation et l'évaluation des actions présentées dans la présente politique. Il est chargé d'identifier les améliorations à y apporter et à mettre en lumière ses réussites.

Les membres de ce comité de suivi seront sélectionnés au cours de l'année 2023.
Ils assureront une représentativité de la population beauharlinoise.

La *Politique de la famille et des aînés de Beauharnois* se veut un document mobilisant tant au sein de l'appareil municipal et des services qui le composent que dans l'ensemble du milieu beauharlinois. Tous les citoyens, intervenants publics, associatifs et communautaires, gens d'affaires et autres instances gouvernementales, supralocales et régionales sont invités à se mobiliser dans la réalisation des actions découlant de la Politique.

Toutes ces mesures amélioreront la qualité de vie des citoyens dans plusieurs aspects de leur quotidien. Elles sont issues des besoins nommés par les citoyens eux-mêmes lors des consultations publiques. Les actions sont planifiées dans un cadre triennal, mais évaluées et revues sur une base annuelle de façon à les actualiser, mais également de se montrer flexible face à d'éventuelles occasions ponctuelles souvent difficiles à anticiper.

La Ville tient à remercier tous les autres employés municipaux, représentants d'organismes et citoyens qui ont participé aux sondages, aux rencontres de consultation et aux séances de travail dans le cadre de cette démarche. C'est tous ensemble qu'il est possible de faire de Beauharnois un endroit où il fait bon vivre et où tout un chacun peut s'épanouir, grandir et vieillir.

POLITIQUE
DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS
BEAUHARNOIS

POLITIQUE
DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS
DE BEAUHARNOIS

660, rue Ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546
ville.beauharnois.qc.ca

VILLE DE
Beauharnois